



Breuches, le 12 décembre 2018

Madame, Monsieur,

L'église de BREUCHES a besoin de réparations urgentes et le montant ne peut être supporté seul par la commune. La municipalité a donc fait appel à la Fondation du Patrimoine pour l'aider à financer les travaux.

Vous trouverez ci-joint le dépliant présentant plus en détail les projets.

Pour collaborer à cette fondation, une convention de souscription a été signée ; elle s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprises, d'associations, en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

A ce titre, nous sollicitons votre bienveillance afin de nous accorder votre soutien financier.

Tous les dons, aussi modestes soient-ils, sont les bienvenus ; qu'ils viennent d'entreprises locales, de commerçants, d'associations, ou de particuliers qui restent sensibles à ce que nos anciens nous ont déjà apporté.

A noter : tous les dons bénéficient d'un crédit d'impôt de 66 % sur demande du reçu fiscal joint au dépliant.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à notre requête, Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre profonde gratitude.

Le Maire, Roland CHAMAGNE